PROCES-VERBAL de la séance du CONSEIL d'ADMINISTRATION LUNDI 29 JUIN 2026

Numéro de la séance : 5

Présents :

Membres de droits : Mme Vincent, M. Viala, M. Charrette, M. Ginier-Gillet, Mme Singeot

Représentants des collectivités territoriales : /

Personnalité qualifiée : /

Représentants du personnel d'enseignement et d'éducation : M. Bezac, Mme Voreppe, Mme Bazzoli, M. Simiand, Mme Mandon, Mme Delecray

Représentants du personnel administratif, technique, santé et social et des adjoints territoriaux :

M. Gresse, M. Goumat

Représentants des parents d'élèves : M. Enjolras, Mme Cramon, Mme Miguet, Mme Gude, Mme Falézan

Représentants des élèves :./

Sont excusés : M. Chadrin, Mme Bazzoli

Sont absents : Mme Versavaud, Mme Fleur, Mme Roy

Ordre du jour :

I – ORGANISATION ADMINISTRATIVE

A. Adoption du PV du CA du 09/03/2026
B. Permanences vacances + calendrier vacances scolaires 2026/2027

II – ORGANISATION FINANCIERE ET COMPTABLE

A. Budget séjour d'intégration Vercors 2025/2026 (participation des familles)
B. Décisions Budgétaires Modificatives

III – ACTION EDUCATIVE

A. Préparation de rentrée : DHG, PACTE et IMP
B. Projets, sorties, voyages 2026/2027
C. Bilans de fonctionnement et d'activités de l'année scolaire 2025/2026
(Association Sportive, CDI, Ecole Ouverte/vacances apprenantes, Foyer Socio-Educatif, Pôle médico-social, SEGPA, ULIS, Vie scolaire)

IV – QUESTIONS DIVERSES

I – ORGANISATION ADMINISTRATIVE

A. Adoption du PV du CA du 09/03/2026

Le procès-verbal de la précédente séance (09/03/2026) est soumis à l'approbation du Conseil d'administration. Une abstention est enregistrée. Le procès-verbal est adopté.

B. Permanences vacances + calendrier vacances scolaires 2026/2027

Le secrétaire général informe les membres du Conseil que l'établissement restera ouvert jusqu'au **10 juillet**, puis rouvrira au public le **24 août**. Une permanence administrative sera assurée sur ces périodes ainsi qu'un service d'astreinte durant tout l'été afin de suivre les travaux programmés et de répondre aux situations d'urgence.

Les principaux travaux d'été concernent :

- le remplacement progressif des éclairages par des luminaires LED au troisième étage et dans certaines circulations ;
- des travaux de voirie destinés à améliorer l'évacuation des eaux pluviales.

Ces opérations s'inscrivent dans le programme de rénovation engagé par le Conseil départemental.

II – ORGANISATION FINANCIERE ET COMPTABLE

A. Budget séjour d'intégration Vercors 2025/2026

Le secrétaire général informe de ce qui a été voté en commission permanente, à savoir : le séjour d'intégration Vercors.

B. Décisions Budgétaires Modificatives

Il présente la décision budgétaire modificative.

La situation financière de l'établissement demeure très satisfaisante avec un fonds de roulement supérieur à 120 000 €, permettant d'accompagner plusieurs projets pédagogiques tout en maintenant une réserve confortable. Un prélèvement sur le fonds de roulement est proposé afin de financer les investissements de l'année et d'éviter un écrêtement de la dotation départementale.

Les crédits permettront notamment de financer :

- le séjour d'intégration des élèves de 6ème ;
- les projets pédagogiques (ULIS, Adopte un jeu, sorties de l'association sportive) ;
- l'achat de casques compatibles avec les nouvelles tablettes numériques ;
- un nouveau meuble pour le CDI ;

- plusieurs opérations de maintenance des équipements de restauration, de nettoyage et de reprographie ;
- la hausse des dépenses énergétiques liée à la régularisation des factures d'électricité.

À la demande de M. Simiand, professeur d''EPS, deux projets complémentaires sont intégrés au budget :

- la généralisation de l'action Handibasket à l'ensemble des classes de 6ème ;
- la reprise d'une journée d'aviron en fin de cycle natation.

Le Conseil adopte successivement :

- la décision budgétaire modificative ;
- le don au FSE ;
- la déspécialisation de crédits permettant l'achat de nouveaux manuels scolaires.

III – ACTION EDUCATIVE

A. Préparation de rentrée : DHG, PACTE et IMP

La principale présente les effectifs prévisionnels.

La structure de l'établissement est confirmée avec **6 divisions de 6ème et 6 divisions de 5ème**.

Les effectifs demeurent élevés, notamment en 5e.

Une vigilance particulière est portée :

- à l'évolution des effectifs de LV2 ;
- au maintien des enseignements d'allemand et d'italien malgré des groupes réduits ;
- à la forte demande en latin qui conduit à l'ouverture de deux groupes.

La principale évoque également les conséquences des départs en fin de 4ème vers les prépa-métiers ou les MFR sur l'équilibre futur de la structure de l'établissement.

Concernant les moyens pédagogiques, plusieurs ajustements sont réalisés afin de préserver les groupes à effectifs réduits en mathématiques et en français tout en maintenant un équilibre entre les disciplines.

Des échanges ont lieu avec les enseignants sur la place accordée à la technologie et sur les critères ayant conduit aux arbitrages retenus. Cela se justifie par les résultats au DNB qui montrent que les notes en sciences sont en baisse. M. Bezac déplore la perte des heures de techno en 6ème, qui a eu des conséquences sur le niveau général des élèves en informatique.

Concernant la Restauration scolaire et le règlement intérieur : la principale et le secrétaire général présentent l'évolution du mode de facturation de la demi-pension.

À compter de la rentrée, l'établissement adoptera le **fonctionnement au forfait**, rejoignant ainsi les autres collèges du bassin.

Cette évolution est motivée par :

- une harmonisation départementale ;
- une simplification de la gestion administrative ;
- les évolutions des modalités de paiement.

Les échanges portent principalement sur les remises d'ordre, les absences et les modifications d'emploi du temps.

À l'issue des débats, il est convenu d'intégrer explicitement dans le règlement intérieur les remises d'ordre sur demande écrite liées :

- aux modifications d'emploi du temps décidées par l'établissement ;
- aux périodes de suspension des cours (examens, fin d'année scolaire).

Plusieurs corrections rédactionnelles sont également apportées au règlement intérieur.

Le règlement modifié est adopté par le Conseil d'administration.

B. Projets, sorties, voyages 2026/2027

Le secrétaire général présente le programme prévisionnel des actions pédagogiques pour l'année scolaire 2026-2027.

Parmi les principaux projets figurent notamment :

- le séjour d'intégration des élèves de 6ème ;
- les échanges franco-allemands ;
- le voyage pédagogique à Rome ;
- les projets départementaux (musées, patrimoine, cartoucherie, château de Grignan...) ;
- les actions du parcours avenir ;
- les projets culturels (salon du livre, théâtre, musée de la Résistance, musée des Confluences, cinéma...).

Le tableau sera complété à la rentrée en fonction des derniers projets déposés.

Le Conseil adopte ce programme de principe.

C. Bilans de fonctionnement et d'activités de l'année scolaire 2025/2026

Le CDI

La professeure documentaliste présente un bilan très riche de son activité. Le CDI demeure un lieu central de l'établissement :

- près de 90 % des classes y ont été accueillies au moins une fois ;
- 276 heures ont été consacrées à l'accueil de classes, aux projets pédagogiques et aux actions culturelles.

Les principales actions menées cette année sont :

- les prix littéraires (Prix des Incorruptibles, Prix Manga, Prix Tangente) ;
- la classe média et les émissions de radio ;
- les Nuits de la lecture ;
- les projets d'écriture avec le musée de la Chaussure ;
- les clubs lecture et couture ;
- les actions de développement de l'oral et de la lecture à voix haute.

Concernant la lecture, 197 élèves ont emprunté au moins un ouvrage. La documentaliste souligne cependant que ce chiffre ne reflète pas à lui seul les pratiques de lecture, de nombreux élèves consultant les ouvrages sur place ou fréquentant également les médiathèques. Elle insiste enfin sur la nécessité de poursuivre le développement de la Bouquinade et de renforcer les actions liées à l'orientation.

Le Référent numérique

M. Bezac explique sa mission. Il a fait 232 interventions cette année. C'est pour cela que le réseau est efficient, opérationnel et pérenne. Il signale que la secrétaire de direction prend en charge le site du collège, ce qui allège ses missions. Il précise qu'il avait au départ 2 IMP, puis 1,5 et bientôt 1seule...

Le second référent numérique accompagne le déploiement des **140 nouvelles tablettes** fournies par le Conseil départemental.

Cette évolution nécessite l'acquisition de nouveaux casques compatibles avec la nouvelle connectique USB.

L'association sportive

Les enseignants d'EPS présentent le bilan des activités de l'année.

La sortie de fin d'année a permis à une cinquantaine d'élèves de pratiquer le rafting et l'hydrospeed.

Pour l'année prochaine, l'équipe souhaite développer :

- un séjour sportif de deux jours ;
- la généralisation du projet Handibasket ;

- la reprise des journées d'aviron en fin de cycle natation.

Foyer socio-éducatif

Le FSE enregistre une baisse du nombre d'adhérents (188 contre 228 l'année précédente).

Malgré cette diminution, il poursuit son soutien aux projets pédagogiques et à la vie de l'établissement.

Bilan de la SEGPA

Le taux d'absentéisme est plus haut que celui du collège mais en baisse depuis 3 ans.

Le directeur évoque les projets prévus pour la SEGPA : Lyon, théâtre, CPA Valence, ...

Il explique sa mission concernant la découverte des métiers : 2 actions pour chaque élève, de la 5ème à la 3ème.

IV – QUESTIONS DIVERSES

Les représentants des enseignants interviennent à plusieurs reprises au cours de la séance.

Ils soulignent notamment :

- la nécessité de préserver les groupes à effectifs réduits ;
- leur vigilance concernant la répartition des moyens entre disciplines ;
- leur soutien au financement des projets favorisant l'inclusion (Handibasket), la pratique sportive et la réussite des élèves.

Les échanges permettent d'aboutir à plusieurs ajustements budgétaires avant les votes

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h.

Le secrétariat de séance
M. CHARRETTE

La présidente
Mme VINCENT

COLLEGE E-J LAPASSAT * LA PRINCIPALE * 26106 ROMANS Cedex

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COLLEGE ETIENNE-JEAN LAPASSAT
ROMANS-SUR-ISERE - Académie de Grenoble

Conseil d'administration
Lundi 29 juin 2026
Liste d'émargement

Fonction	NOM, Prénom	Signature	Absent	Excusé
Chef d'établissement	VINCENT Agnès			
Adjoint	VIALA Rudi			
Directeur SEGPA	GINIER-GILLET Patrick			
Gestionnaire	CHARRETTE Luc			
Conseillère Principale d'Education	SINGEOT Stéphanie			

Fonction	NOM, Prénom	Signature	Absent	Excusé	SUPPLÉANT	Signature
Représentants des collectivités territoriales	PETIT Etienne-Paul					
	JACQUOT Laurent					
	LARUE Fabrice					
	TACHDJIAN Jeanine					
Personnalité qualifiée	BOUKHARI Nor El Houda					
Représentants élus du personnel d'enseignement et d'éducation	BEZAC Nicolas				DEVIS Maud	
	VOREPPE Charlène				DELECRAY Cécile	
	BAZZOLI Laëtitia			X	MEDJAHED-AMGHAR Djouhra	
	SIMIAND Arnaud				MAGNAN Olivier	
	MANDON Rachel					
	VERSAVAUD-CALLIÈRE Sophie					
Représentants élus des personnels administratifs, techniques, de santé et social et des adjoints techniques territoriaux	GRESSE Olivier					
	CHADRIN Jean-Pierre			X		
	GOUMAT Roland					
Représentants élus parents d'élèves	ENJOLRAS Patrick				HAFSOUNI Mélissa	
	CRAMON Aurélie				MAZEYRAT Marièle	
	MIGUET Romélie				MAIRE-AMIOT Élise	
	FALÉZAN Emilie				GIL Joan	
	GUDE Stéfanie				FABRE Marie-Laure	
	FLEUR Fanja					
	ROY Emeline					
Représentants élus des élèves	HOUMRI Marame 4°6				AZAIZIA Nihal 4°8	
	HAMMANI Lyad 3°2				ALOUACHE Sohan 3°2	
	LABHAR Romaissae 5°8				SCALVINI Téa 5°8	